

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 455****26 avril 2003****SOMMAIRE**

<b>A.Z. Com. S.A., Bertrange</b> .....	<b>21812</b>	<b>Luxembourg</b> .....	<b>21814</b>
<b>Advanced Development Venture Private Equity S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21822</b>	<b>Empe A.G., Luxembourg</b> .....	<b>21837</b>
<b>Agripromotion S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21821</b>	<b>Falcon Oil Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21819</b>
<b>Aima S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>21828</b>	<b>FDR Gestion S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21822</b>
<b>AL Néon S.A., Perlé</b> .....	<b>21798</b>	<b>Fidelity Funds II Sicav, Luxembourg</b> .....	<b>21816</b>
<b>Alpha Business S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21838</b>	<b>Finderlux S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21809</b>
<b>Alternative Units, Sicav, Luxembourg</b> .....	<b>21824</b>	<b>Finlon Investments S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21836</b>
<b>Amati International S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21825</b>	<b>Finoinvest S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>21807</b>
<b>Anfe Financing International S.A., Luxembourg</b> ..	<b>21814</b>	<b>Fiver S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>21832</b>
<b>Ankig S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>21837</b>	<b>FNSA Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21794</b>
<b>Artemis Real Estate S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21797</b>	<b>Fortis AG Fund L1, Sicav, Luxembourg</b> .....	<b>21820</b>
<b>Artim International S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>21825</b>	<b>Frintoil S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>21824</b>
<b>Aurorex Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21820</b>	<b>G.E.M.S. Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21838</b>
<b>B.C.C. S.A., Clervaux</b> .....	<b>21815</b>	<b>G.I. Beteiligung S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21839</b>
<b>Belconnfin S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21827</b>	<b>Game Invest S.A.H., Strassen</b> .....	<b>21809</b>
<b>BMG Italy Holdings, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>21810</b>	<b>Gardenia Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21833</b>
<b>(Le) Bois du Breuil S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21840</b>	<b>Gesteuro S.A.H., Strassen</b> .....	<b>21807</b>
<b>Bref S.A.H.</b> .....	<b>21818</b>	<b>Granimar Holding A.G., Luxembourg</b> .....	<b>21828</b>
<b>Byblos S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21795</b>	<b>Gremir S.A., Strassen</b> .....	<b>21819</b>
<b>C.I.A. Lux, Compagnie Immobilière de l'Aéroport de Luxembourg S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21823</b>	<b>H.B.S. S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>21827</b>
<b>C.R.B. S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>21827</b>	<b>H.V.H. Finance S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>21828</b>
<b>Calgary (Holdings) S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21831</b>	<b>Hachem Invest S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>21833</b>
<b>Canston S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>21816</b>	<b>Hacofin S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21815</b>
<b>Car International Finance S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21835</b>	<b>Hemera Harfang Managers, S.à r.l., Luxembourg</b> ..	<b>21807</b>
<b>Celerity S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21834</b>	<b>High Towers Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21818</b>
<b>Cerbère S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>21797</b>	<b>Hiorts Finance S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>21838</b>
<b>Chemtech S.A., Luxembourg-Kirchberg</b> .....	<b>21839</b>	<b>Hipergest Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21829</b>
<b>Codipart S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>21836</b>	<b>I.S.T. - International Spedition und Transport S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>21818</b>
<b>Consultants Pool Europe Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21830</b>	<b>International Racing Betting System S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21822</b>
<b>Cyan International S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21838</b>	<b>International Racing Betting System S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21822</b>
<b>Dyatex S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21816</b>	<b>International Technik Holding S.A., Luxembourg</b> ..	<b>21807</b>
<b>Eagle Spirit S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21810</b>	<b>Invertrade S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21834</b>
<b>Eagle Spirit S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21810</b>	<b>Investitre S.A. Holding, Strassen</b> .....	<b>21837</b>
<b>Eagle Spirit S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21810</b>	<b>Jadis International S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21813</b>
<b>East Europe Investments Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21830</b>	<b>Jusnoba S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21834</b>
<b>Ecology Development Finance Company S.A.H.,</b>		<b>Karlix S.A., Luxembourg</b> .....	<b>21813</b>
		<b>KB-Re S.A.</b> .....	<b>21806</b>

KB-Re S.A. ....	21806	Ricfin S.A., Luxembourg .....	21809
KB-Re S.A., Munsbach .....	21806	S.I.R.T., S.à r.l., Luxembourg .....	21821
Kyle-Stone Holdings S.A., Luxembourg .....	21813	Safe International S.A., Luxembourg .....	21821
L.T.T. Holding S.A., Luxembourg .....	21812	Sanapharm Investments S.A., Luxembourg .....	21835
Ladyfox S.A., Luxembourg .....	21806	Schumann - Lavedrine Asset Management I, Sicav, Luxembourg .....	21820
Maal S.C.I., Luxembourg .....	21808	Scorenco S.A.H., Luxembourg .....	21831
Macinvest S.A., Luxembourg .....	21840	Sebas S.A., Luxembourg .....	21834
Magni S.A.H., Luxembourg .....	21831	Semit International S.A. Holding, Luxembourg .....	21826
Maloran S.A., Luxembourg .....	21808	Sipam Participations S.A., Luxembourg .....	21835
Marcello S.C.I., Luxembourg .....	21808	Société de l'Hôtellerie Holding S.A., Luxem- bourg .....	21832
Méandre S.A., Luxembourg .....	21814	Sofiam S.A., Luxembourg .....	21803
Micfin S.A., Luxembourg .....	21809	Solutions S.A., Münsbach .....	21819
Millet S.A., Luxembourg .....	21814	Sopalux Holding S.A., Luxembourg .....	21826
Monapa Holding S.A., Luxembourg .....	21831	Spitar Holding S.A., Luxembourg .....	21818
MS Tuyauteries, S.à r.l., Luxembourg .....	21815	Stadeco International S.A., Luxembourg .....	21840
Music World Europe S.A., Luxembourg .....	21825	Strategic Venture Capital Holdings S.A., Luxem- bourg .....	21839
N.K.S. Fortune S.A.H., Luxembourg .....	21829	Strategic Venture Capital Holdings S.A., Luxem- bourg .....	21839
Nala S.A., Eischen .....	21833	Tarante Holding S.A., Luxembourg .....	21815
Newmark Homes S.A., Luxembourg .....	21826	Tau International S.A., Luxembourg .....	21829
Odagon S.A.H., Luxembourg .....	21826	Terracota International Trade & Finance S.A.H... ..	21810
Oldalinvest S.C.A., Luxembourg .....	21821	Valmetal Holding S.A., Luxembourg .....	21833
Pégase S.A.H., Luxembourg .....	21819	Valores S.A.H., Luxembourg .....	21832
Picamar Services S.A., Luxembourg .....	21827	Veazar Holding, Luxembourg .....	21836
Pollux S.A.H., Luxembourg .....	21828	Vimur Holding S.A., Luxembourg .....	21808
Posal S.A., Luxembourg .....	21794	Vulcano Holding, S.à r.l., Luxembourg .....	21804
Precision Engineering S.A., Luxembourg .....	21836	Yrénée S.A., Luxembourg .....	21825
Promoscents Holding S.A., Luxembourg .....	21811		
Rec-Man & Co, S.C.A., Luxembourg .....	21807		
Renu S.A.H., Luxembourg .....	21823		
Residex Euralcom Group, S.à r.l., Luxembourg ..	21798		
Reybier Développement S.A., Luxembourg .....	21812		

---

**FNSA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 39.883.

Suite à la démission de M. Ian Ross et la nomination de M. Richard Thorby, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

M. Alan Grieve, Rigistrasse 2, 6300 Zug, Suisse;

M. Kurt Nauer, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

M. Richard Thorby, 25, rue des Caroubiers, CH-1227 Carouge, Geneva.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2003, réf. LSO-AD02923. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015469.3/230/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2003.

---

**POSAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 34.954.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 3 juillet 2002*

*Résolution*

Le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité de transférer le siège social de la société du 22, boulevard Royal, L-2952 Luxembourg au 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

*Le Conseil d'Administration*

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2003, réf. LSO-AD02316. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015201.3/1172/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

---

**BYBLOS S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 92.599.

## STATUTS

L'an deux mille trois, le dix-huit mars.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, ici représentée par son directeur Monsieur Jacques dit Sam Reckinger, maître en droit, Luxembourg, 40, Boulevard Joseph II.

2) Monsieur Marco Neuen, fondé de pouvoirs principal, Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

### Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de BYBLOS S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières aussi bien au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à deux cent cinquante et un mille sept cent quatre-vingt-quatre euros (EUR 251.784,), représenté par six mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (6.994) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

### Administration - Surveillance

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

**Art. 8.** Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

**Art. 9.** Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 10.** La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

**Art. 11.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

#### **Année sociale - Assemblée générale**

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 13.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 14.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

**Art. 15.** L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 16.** L'assemblée générale annuelle se réunit le premier jeudi du mois de juin à onze heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 17.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille trois.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mille quatre.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1) COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A., prénommée: six mille neuf cent quatre-vingt-treize actions . . . . .	6.993
2) Monsieur Marco Neuen, prénommé: une action . . . . .	1
Total: six mille neuf cent quatre-vingt-quatorze actions . . . . .	6.994

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de deux cent cinquante et un mille sept cent quatre-vingt-quatre euros (EUR 251.784,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

#### *Déclaration*

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'Article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de EUR 4.200,-.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) Monsieur Jacques dit Sam Reckinger, maître en droit, L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, né à Luxembourg, le 14 mars 1965;

b) Monsieur Marco Neuen, Fondé de Pouvoirs Principal, L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, né à Differdange, le 18 mai 1952;

c) Monsieur René Schlim, Fondé de Pouvoirs Principal, L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, né à Luxembourg, le 8 mai 1953.

3) Est appelée aux fonctions de commissaire:

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II, R. C. Luxembourg B 34.978.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de deux mille huit.

5) Le siège social est fixé à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Reckinger, M. Neuen, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, vol. 138S, fol. 51, case 5. – Reçu 2.517,84 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2003.

F. Baden.

(014527.3/200/130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2003.

**CERBERE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 50.833.

*Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 2002*

L'assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Dochen, qui désigne comme secrétaire Monsieur Olivier Claren et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Dominique Ransquin.

Le président constate que la présente assemblée générale a été convoquée par annonce publiée au Mémorial et au Lëtzebuurger Journal. Il constate ensuite que l'assemblée est régulièrement constituée, ainsi qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, et que sur les 160 actions constituant l'intégralité du capital social 20 actions sont représentées et que l'assemblée peut en conséquence valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Réélection des administrateurs et du commissaire.
5. Divers.

Après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport du commissaire, l'assemblée examine les comptes annuels au 31 décembre 2001 et, après en avoir délibéré, elle prend, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1) Le rapport de gestion et le rapport du commissaire sont acceptés.

2) Les comptes annuels de la société, dont le total bilantaire s'élève à 1.299.262,71 EUR sont approuvés. L'assemblée décide de répartir le solde bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 54.758,43 EUR, auquel s'ajoute le report bénéficiaire des exercices antérieurs s'élevant à 229.647,50 EUR de la manière suivante:

- 2.737,92 EUR à la réserve légale
- report à nouveau du solde de 281.668,01 EUR.

3) Décharge est accordée aux membres du Conseil d'Administration et au commissaire.

4) L'Assemblée nomme les personnes suivantes administrateurs pour une durée de un an, venant à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire:

- Monsieur Pierre Dochen
- Monsieur Dominique Ransquin
- FIDELIN S.A.

L'Assemblée nomme la BANQUE DELEN LUXEMBOURG, Commissaire aux Comptes, pour la même période.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 11.30 heures.

P. Dochen / D. Ransquin / O. Claren

*Le président / Le scrutateur / Le secrétaire*

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB03726. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015251.3/000/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

**ARTEMIS REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 56.455.

Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2003, réf. LSO-AD01920, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2003.

Pour HOOGWERF & CIE

(Agent domiciliaire)

Signature

(014423.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2003.

**AL NEON S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-8824 Perlé, 34, rue de la Poste.  
R. C. Diekirch B 6.021.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2003, réf. LSO-AC04548, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Perle, le 9 avril 2003.

Signature.

(900782.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 avril 2003.

**RESIDEX EURALCOM GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 92.344.

STATUTES

In the year two thousand three, on the fourth of March.

Before Us Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

There appeared:

- RESIDEX PRIVATE EQUITY B.V., incorporated under the law of the Netherlands, having its seat in Apeldoorn and its registered office at Van Golsteinlaan 26, 7339 GT, Ugchelen, 7301 BN, the Netherlands, registered in the Chamber of Commerce of De Veluwe en Twente, the Netherlands, under the number 08113583

here represented by Mrs. Esther Boers- de Vries, by virtue of a proxy given on March 4, 2003.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**Art. 1.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

**Art. 2.** The company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control, development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them, by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees.

The company may also carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the company may deem useful to the accomplishment of its purposes.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company will have the name RESIDEX EURALCOM GROUP, S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6.** The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares of twenty five Euro (EUR 25.-) each, all fully paid-up and subscribed.

The Company may redeem its own shares.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable reserves are available as regards the excess purchase price. The shareholders' decision to redeem its own shares shall be taken by an unanimous vote of the shareholders representing one hundred per cent (100 %) of the share capital, in an extraordinary general meeting and will entail a reduction of the share capital by cancellation of all the redeemed shares.

**Art. 7.** Without prejudice to the provisions of article 6, the capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

**Art. 8.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10.** In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

**Art. 11.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of any of the members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

**Art. 13.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 14.** The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

**Art. 15.** The Company's year starts on the first of January and ends on the 31st of December, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2003.

**Art. 16.** Each year, with reference to the end of the Company's year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5 %) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10 %) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

To the extent permitted by law, the manager(s) may decide to pay interim dividends, and under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the manager or the board of managers,
2. These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve,
3. The decision to pay interim dividends is taken by the sole member or, as the case may be, by an extraordinary general meeting of the members.
4. The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

**Art. 18.** At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 19.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Subscription - Payment*

Thereupon, RESIDEX PRIVATE EQUITY B.V. prenamed and represented as stated hereabove, declares to subscribe for the five hundred (500) shares and to pay them-up by contribution in kind of one part of all its assets and liabilities set forth in the attached balance sheet dated February 28, 2003, this contribution forming part of a simultaneous contribution of all the assets and liabilities of RESIDEX PRIVATE EQUITY B.V. to the Company and to the six other new Luxembourg companies named respectively RESIDEX AWL-TECHNIEK, S.à r.l., RESIDEX ZUREL GROUP, S.à r.l., RESIDEX REFRESCO, S.à r.l., RESIDEX BAKKERSLAND, S.à r.l., RESIDEX GO LEASE, S.à r.l. and RESIDEX DESCH, S.à r.l.

The ownership and the value of such assets and liabilities have been certified to the undersigned notary by a certificate issued on March 4, 2003 by the management of RESIDEX PRIVATE EQUITY B.V. to which a contribution balance sheet as per March 4, 2003 is attached. According to the said certificate:

- «- all assets and liabilities of the Company are shown on the attached certified balance sheet as per March 4, 2003.
- based on generally accepted accountancy principles the total net worth of the company per attached balance sheet is estimated to be EUR 58,060,500.-.
- the contribution to the Company will exist of:
  - (1) a cash amount of EUR 12,573.-.
- there exists no impediments, nor legal nor contractual, to the transfer of ownership of the other assets and liabilities to the Company.
- all formalities to transfer legal ownership of all such assets and liabilities to the Company will be accomplished by the undersigned.»

The surplus between the nominal value of the shares issued and the value of the contribution in kind, will be transferred to a share premium account.

Such certificate, after signature *ne varietur* by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

#### *Estimate*

For the purpose of registration, the subscriber declares that the contribution in kind consisting of all the assets and liabilities of a company incorporated in the European Union is realized under the benefit of article 4-1 of the law of December 29th, 1971 as amended, providing for tax exemption.

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand two hundred Euro (€ 1,200.-).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

- 1) The Company will be administered by the following managers:
  - Mr Everardus Marc Veen, managing director, born in Willowdale, Canada, on 31 October 1960, residing in Berkenheuvelddreef 17, 5263 EN, Vught, the Netherlands,
  - Mr Paul Albert Schröder, general manager, born in Emmen, the Netherlands on 16 February, 1954, residing in Prinsenlaan 10, 2341 KT Oegstgeest, the Netherlands,
  - HALSEY GROUP, S.à r.l., incorporated under the law of Luxembourg, registered in the registre de commerce of Luxembourg, under the number B 79579, having its registered office at L-1940 Luxembourg, 174 route de Longwy,
- 2) The address of the corporation is fixed in Luxembourg, 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le quatre mars.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

- RESIDEX PRIVATE EQUITY B.V., constituée sous la législation des Pays Bas, ayant son siège social à Apeldoorn, et son adresse à van Golsteinlaan 26, NL-7339 GT, Ugchelen, Pays-Bas, inscrite au registre de commerce de De Veluwe en Twente sous le numéro 08113583;

ici représentée par Madame Esther Boers-de Vries, en vertu d'une procuration datée du 4 mars 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée *ne varietur* par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, *ès-qualité* qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle, le développement de ces participations.

La société peut en particulier participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise, de quelque forme que ce soit, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion, et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés filiales ou affiliées.

La société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers qu'elle pourrait réaliser dans l'accomplissement de son objet.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société aura la dénomination: RESIDEX EURALCOM GROUP, S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euro (12.500,- EUR) représenté par cinq cent (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

La société peut racheter ses propres parts sociales.

Toutefois, si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables sont disponibles en ce qui concerne le surplus du prix d'achat. La décision des associés de racheter les parts sociales sera prise par un vote unanime des associés représentant cent pour cent du capital social, réunis en assemblée générale extraordinaire et impliquera une réduction du capital social par annulation des parts sociales rachetées.

**Art. 7.** Sans préjudice des prescriptions de l'article 6, le capital peut-être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature de un des membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14.** L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2003.

**Art. 16.** Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Dans limites permises par la loi et sous réserve du respect des conditions suivantes, les gérants peuvent distribuer des dividendes intérimaires:

1. Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance,
2. Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice,
3. L'associé unique ou l'assemblée générale extraordinaire des associés est seul(e) compétent(e) pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes.
4. Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés.

**Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 19.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Souscription - Libération*

RESIDEX PRIVATE EQUITY B.V., préqualifiée représentée comme dit ci-dessus, déclare souscrire les cinq cent (500) parts sociales et les libérer par apport en nature d'une partie de tous ses actifs et passifs, cet apport faisant partie d'un apport en nature simultané de tous les actifs et passifs de RESIDEX PRIVATE EQUITY B.V. à Residex EURALCOM GROUP, S.à r.l. ainsi qu'à respectivement RESIDEX AWL-TECHNIEK, S.à r.l., RESIDEX ZUREL GROUP, S.à r.l., RESIDEX REFRESCO, S.à r.l., RESIDEX BAKKERSLAND, S.à r.l., RESIDEX GO LEASE, S.à r.l. et RESIDEX DESCH, S.à r.l.

La propriété et la valeur de tels actifs et passifs ont été certifiées au notaire soussigné au moyen d'un certificat émis en date du 4 mars 2003 par la gérance de RESIDEX PRIVATE EQUITY B.V., auquel est annexé un bilan en date du 4 mars 2003. Selon le dit certificat:

« -tous les actifs et passifs de la société sont repris au bilan certifié ci-annexé, en date du 4 mars 2003.

-sur base de principes comptables généralement acceptés, la valeur nette de la société selon le bilan annexé est évaluée à EUR 58.060.500,-.

- l'apport à la société consiste en:

(1) un montant en espèces de EUR 12.573,-.

- il n'existe aucun empêchement ni légal ni contractuel, pour effectuer le transfert de ses actifs et passifs à la société;

-toutes les formalités pour transférer la propriété juridique de tels actifs et passifs seront accomplies par les soussignés.»

La différence entre la valeur nominale des parts sociales émises et la valeur de l'apport en nature sera portée à un compte de prime d'émission.

Le dit certificat, après signature ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

#### *Frais*

Pour les besoins de l'enregistrement, le souscripteur déclare que l'apport en nature consistant dans la totalité des actifs et passifs d'une société existante dans la Communauté Européenne à une autre société existante dans la Communauté Européenne, est fait sous le fruit des dispositions de l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, telle qu'amendée, prévoyant l'exonération du droit d'apport.

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille deux cents Euro (€ 1.200,-).

#### *Décision de l'associé unique*

1) La Société est administrée par les gérants suivants:

- Monsieur Everardus Marc Veen, managing director, né à Willowdale, Canada le 31 octobre 1960, demeurant à Berkenheuveldeef, 17, NL-5263 EN Vught, Pays-Bas

- Monsieur Paul Albert Schröder, general manager, né à Emmen, Pays-Bas, le 16 février 1954, demeurant à Prinsenlaan 10, NL-2341 KT Oegstgeest, Pays-Bas;

- HALSEY GROUP, S.à r.l., constituée sous la législation de Luxembourg, ayant son siège social à L-1940, 174, route de Longwy, Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 79579;

2) L'adresse de la Société est fixée au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. Boers-de Vries, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2003, vol. 16CS, fol. 86, case 7. – Reçu 12 Euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 27 mars 2003.

P. Bettingen.

(011816.3/202/302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2003.

**SOFIAM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1242 Luxembourg, 2, rue des Bleuets.

R. C. Luxembourg B 86.877.

L'an deux mille trois, le six mars.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SOFIAM S.A., avec siège social à L-8077 Bertrange, 295, route de Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 3 avril 2002, publié au Mémorial C du 3 juillet 2002 numéro 1012.

La séance est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Nadège Brossard, secrétaire, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Sylvia Hennericy, employée privée, Senningerberg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Farez Messaoudi, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront, le cas échéant, pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A.) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1.-Transfert du siège social de L-8077 Bertrange, 295, route de Luxembourg à L-1242 Luxembourg, 2, rue des Bleuets.

2.- Extension de l'objet social

3.- Divers.

B.) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.) L'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-8077 Bertrange, 295, route de Luxembourg à L-1242 Luxembourg, 2, rue des Bleuets.

L'article 2 (alinéa 1) des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2. Alinéa 1<sup>er</sup>.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide d'étendre l'objet social et d'ajouter à la suite de l'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 3 des statuts l'alinéa suivant:

«La société a encore pour objet le commerce d'équipement bureautique et d'ordinateur.»

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: N. Brossard, S. Hennericy, F. Messaoudi, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2003, vol. 138S, fol. 35, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 21 mars 2003.

P. Bettingen.

(010448.4/202/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2003.

**VULCANO HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 92.545.

## STATUTS

L'an deux mille trois, le dix-huit mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société anonyme de droit luxembourgeois SELINE PARTICIPATIONS S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal;

ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim, Conseiller, demeurant à Heisdorf.

2) La société anonyme de droit luxembourgeois EUROLUX MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal;

ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim, prénommé.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup>.- Objet, Raison sociale, Durée, Siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de VULCANO HOLDING, S.à r.l. et la forme de société à responsabilité limitée.

Elle peut exister avec un seul associé en application de la loi du 28 décembre 1992 ou avec plusieurs associés.

**Art. 3.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre commune du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

La gérance en fixe l'adresse exacte et effectue les dépôts et publications afférents en cas de changement.

La gérance peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou à l'étranger.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

Sa dissolution peut être décidée dans les formes requises pour les modifications aux statuts.

**Titre II.- Capital social, Parts sociales**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à la somme de USD 40.000,- (quarante mille US dollars), représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur de USD 400,- (quatre cents US dollars) chacune.

Les 100 (cent) parts ont été entièrement souscrites et libérées intégralement par:

a) SELINE PARTICIPATIONS S.A., prénommée, pour 50 (cinquante) parts sociales:

par apport de 2 (deux) actions au porteur d'une valeur nominale de USD 10.000,- (dix mille US dollar) chacune, représentées par 2 (deux) certificats de 1 (une) action, portant le numéro 131 et 132 de la société anonyme du droit de la République de Panama ATLANTIC FORUM S.A., ayant son siège social à Panama City (République de Panama), constituée par acte notarié numéro 4145 reçu en date du 26 juin 2002, enregistrée en date du 1<sup>er</sup> juillet 2002 à The Public Registry Office of Panama, Department of Mercantile, Microjacket 419310, Document 363031.

b) EUROLUX MANAGEMENT S.A., prénommée, pour 50 (cinquante) parts sociales:

par apport de 2 (deux) actions au porteur d'une valeur nominale de USD 10.000,- (dix mille US dollar) représentées par 2 (deux) certificats de 1 (une) action, portant le numéro 133 et 134 de la société anonyme du droit de la République de Panama ATLANTIC FORUM S.A., prénommée.

Les associés prénommés, représentés comme dit, déposent sur le bureau du notaire instrumentant les 4 (quatre) certificats, dont question ci-avant, prouvant ainsi que cet apport en nature existe réellement et que sa valeur est au moins égale au capital social de la société, présentement constituée.

Par conséquent, la justification et la preuve de l'existence des dites actions et de leur apport effectif à la société ont été apportées au notaire instrumentant par la présentation des titres représentatifs de ces actions et par la déclaration irrévocable de transfert, faite par les cédants.

**Art. 6.** La cession de parts sociales est autorisée.

En cas de pluralité d'associés, ces cessions se feront conformément au prescrit des articles 189 et 190 de la loi du 18 septembre 1933.

**Art. 7.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique ou de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

### **Titre III.- Gérance - Assemblées**

**Art. 8.** La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

La société n'est engagée en toutes circonstances que par la signature individuelle du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par les signatures conjointes de deux gérants.

**Art. 9.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

**Art. 10.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

### **Titre IV.- Assemblées**

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se tiendra le deuxième mercredi du mois de juin à 14.30 heures au siège social de la société ou à tout autre endroit annoncé dans les convocations par la totalité des associés, sans aucune exception; ceci est également valable pour toutes les assemblées générales extraordinaires.

Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

**Art. 12.** Pour les sociétés ne comportant qu'un seul associé les dispositions visées à l'article onze ci-avant ne sont pas applicables.

Il suffit que l'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés et que ses décisions soient inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

### **Titre V.- Année sociale, Comptes annuels**

**Art. 13.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 14.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 15.** Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'associé unique ou des associés.

### **Titre VI.- Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 17.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, l'associé unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, les associés, s'en réfèrent à la loi du 18 septembre 1933 et ses modifications subséquentes, dont la loi du 28 décembre 1992.

#### *Frais*

Pour les besoins de l'Administration de l'enregistrement, le capital social, exprimé en USD (US Dollars), est estimé à EUR 36.800,- (trente-six mille huit cents euros).

Le montant des frais, dépenses, rémunération et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à mille trois cent quarante euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

1) Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, ont nommé en qualité de gérant unique: la société anonyme luxembourgeoise J.H. VAN LEUVENHEIM S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal, inscrite au R.C.S. de Luxembourg, Section B numéro 89.456.

Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et l'engager valablement sous sa seule signature.

2) Les associés fixent l'adresse de la société à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J.H. van Leuvenheim, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, vol. 138S, fol. 58, case 9. – Reçu 423,44 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2003.

J. Elvinger.

(013844.3/211/126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

---

**KB-RE S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 28.098.

—  
*Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 5 mars 2003*

«8. a) Le Conseil prend note de la démission de Monsieur Gerdy Roose de son poste d'Administrateur à effet au 26 février 2003.

Le Conseil remercie vivement Monsieur Gerdy Roose pour l'intérêt qu'il a porté au développement des affaires de la Société.»

*Pour la Société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2003, réf. LSO-AD02784. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015476.4/730/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2003.

---

**KB-RE S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 28.098.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 octobre 2002*

«1. L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Thierry Lopez en tant qu'Administrateur avec effet au 10 octobre 2002.»

*Pour la Société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2003, réf. LSO-AD02783. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015476.7/730/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2003.

---

**KB-RE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 28.098.

—  
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 14 avril 2003, réf. LSO-AD02768, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Signature

(015461.3/730/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2003.

---

**LADYFOX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 71.528.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 23 avril 2002 à 10.00 heures à Luxembourg*

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

- L'assemblée décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'Administrateur de Messieurs Koen Lozie et Jean Quintus et COSAFIN S.A., ainsi que du Commissaire aux comptes, Monsieur Pierre Schill.

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2002.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2003, réf. LSO-AD02299. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015188.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

---

**REC-MAN & CO, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 66.458.

—  
Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2003, réf. LSO-AD01745, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2003.

REC-MAN & CO  
REC-MAN, S.à r.l.  
Responsible Partner  
Signatures

(015131.3/795/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

---

**INTERNATIONAL TECHNIK HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 13.327.

—  
Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2003, réf. LSO-AD01744, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2003.

INTERNATIONAL TECHNIK HOLDING S.A.  
Signature / Signature  
Administrateur / Administrateur

(015134.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

---

**FINOINVEST, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 51.410.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01104, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2003.

Signature.

(015146.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

---

**GESTEURO, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 54.248.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2003, réf. LSO-AD01636, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2003.

Signatures.

(015092.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

---

**HEMERA HARFANG MANAGERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 28.984.

—  
Les comptes de liquidation au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00676, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS  
M. Houssa

(015172.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

---

**MARCELLO, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

Il résulte d'une décision du gérant du 31 mars 2003 que:

Le siège social de la société a été transféré à L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, réf. LSO-AD01465. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015106.3/280/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

---

**MAAL S.C.I, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

Il résulte d'une décision du gérant du 31 mars 2003 que:

Le siège social de la société a été transféré à L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, réf. LSO-AD01464. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015107.3/280/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

---

**MALORAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 57.637.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2003, réf. LSO-AD02266, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2003.

Pour MALORAN S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

(015121.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

---

**VIMUR HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 63.516.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 février 2003*

- Les démissions de Monsieur Jean-Robert Bartolini, Monsieur Pierre Mestdagh, Mademoiselle Corinne Bitterlich et de la société LOUV, S.à r.l., de leur poste d'Administrateurs sont acceptées.

- Madame Evelyne Jastrow, administrateur de sociétés, demeurant 208, rue des Romains, L-8041 Bertrange, Monsieur Marc Alain Jastrow, administrateur de sociétés, demeurant 208, rue des Romains, L-8041 Bertrange, IMMOLYS S.A., société anonyme, dont le siège est situé au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg sont nommés nouveaux Administrateurs en leur remplacement. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2008.

- La démission de la société FIN-CONTROLE S.A. de son mandat de Commissaire aux Comptes est acceptée.

- La société SAFILUX S.A., société anonyme, 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg est nommée nouveau Commissaire aux Comptes en son remplacement. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2008.

- Le siège social est transféré du 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg.

Certifié sincère et conforme

VIMUR S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2003, réf. LSO-AD02805. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015383.3/795/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2003.

---

**FINDERLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 49.904.

—  
EXTRAIT

Il ressort de la résolution circulaire du conseil d'administration du 6 mars 2003 que:

1. Monsieur André Marc a démissionné de son poste d'administrateur.
2. Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, a été nommé administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 3 avril 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2003, réf. LSO-AD01570. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015103.3/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

---

**RICFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 43.154.

—  
EXTRAIT

Il ressort de la résolution circulaire du conseil d'administration du 6 mars 2003 que:

1. Monsieur André Marc a démissionné de son poste d'administrateur.
2. Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, a été nommé administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 3 avril 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2003, réf. LSO-AD01569. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015104.3/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

---

**MICFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 43.153.

—  
EXTRAIT

Il ressort de la résolution circulaire du conseil d'administration du 6 mars 2003 que:

1. Monsieur André Marc a démissionné de son poste d'administrateur.
2. Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, a été nommé administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 3 avril 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2003, réf. LSO-AD01568. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015105.3/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

---

**GAME INVEST, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 69.752.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2003, réf. LSO-AD01234, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2003.

Signatures.

(015091.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

---

**EAGLE SPIRIT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.  
R. C. Luxembourg B 30.295.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2003, réf. LSO-AD02706, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2003.

C. Wassenich

*Président du Conseil d'Administration*

(015592.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2003.

---

**EAGLE SPIRIT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.  
R. C. Luxembourg B 30.295.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2003, réf. LSO-AD02704, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2003.

C. Wassenich

*Président du Conseil d'Administration*

(015594.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2003.

---

**EAGLE SPIRIT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.  
R. C. Luxembourg B 30.295.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2003, réf. LSO-AD02709, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2003.

C. Wassenich

*Président du Conseil d'Administration*

(015595.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2003.

---

**BMG ITALY HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 67.311.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2003, réf. LSO-AD02164, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2003.

Signature.

(015422.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2003.

---

**TERRACOTA INTERNATIONAL TRADE & FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

R. C. Luxembourg B 32.526.

Le contrat de domiciliation conclu entre RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A. (anc. RABO-BANK TRUST COMPANY LUXEMBOURG S.A.) et TERRACOTA INTERNATIONAL TRADE & FINANCE S.A. en date du 12 août 1999 est résilié avec effet au 24 mars 2003.

Luxembourg, le 8 avril 2003.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

*Domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2003, réf. LSO-AD02393. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015165.2/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

---

**PROMOSCENTS HOLDING S.A., Société Anonyme,  
(anc. Société Anonyme Holding).**

Siège social: L-1726 Luxembourg, 41, rue Pierre Hentges.  
R. C. Luxembourg B 87.193.

L'an deux mille trois, le six mars.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding PROMOSCENTS HOLDING S.A., avec siège social à L-1726 Luxembourg, 41, rue Pierre Hentges, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, sous la section B et le numéro 87.193, constituée suivant acte reçu par le notaire Francis Kessler, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 30 avril 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1083 du 16 juillet 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Michel Merienne, clerc de notaire, demeurant à Arlon (B), Monsieur le président désigne comme secrétaire Madame Natacha Steuermann, clerc de notaire, demeurant à Grevenmacher.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Paolo Bartolucci, employé privé, demeurant professionnellement à L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

A.) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1.- Changement de la forme de la société de société holding en société de participations financières.

2.- Modification subséquente de l'article 4 des statuts.

B.) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier la forme et l'objet de la société. La société originellement constituée sous forme de société anonyme holding tombant sous la loi du 31 juillet 1929, est transformée en société de participations financières.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 4 des statuts sera modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts.

La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société pourra également procéder à la réalisation de toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet ou de son but.

La société est assujettie à l'imposition de droit commun et n'entre donc pas dans la sphère de la loi sur les sociétés holding du 31 juillet 1929.»

Les résolutions qui précèdent ont été prises séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le président, prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-M. Merienne, N. Steuermann, P. Bartolucci, P. Bettingen

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2003, vol. 138S, fol. 35, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 21 mars 2003.

P. Bettingen.

(010722.4/202/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

---

**L.T.T. HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 67.920.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 16 mai 2003 à 15.00 heures au siège de la société.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux comptes
5. Décharge à accorder à un Administrateur démissionnaire
6. Divers.

I (01704/806/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**REYBIER DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 62.947.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 15 mai 2003 à 17.00 heures au siège de la société.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux comptes
5. Réélections statutaires
6. Divers.

I (01705/806/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**A.Z. COM. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 38.287.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 15 mai 2003 à 15.30 heures au siège de la société.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux comptes
5. Réélections statutaires
6. Divers.

I (01707/806/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

21813

**KARLIX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 32.887.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le lundi 19 mai 2003 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01709/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**JADIS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 49.650.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 16 mai 2003 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (01727/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**KYLE-STONE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 37.360.

*Extract of the resolution taken at the Extraordinary General Meeting held in Luxembourg on 31 March 2003*

1. Acknowledgement and acceptance of the resignation of Mr John Kyle Stone, company director, residing at 1, rue du Moulin, L-7433 Dondelange, born on 7 May 1943 in London and Mr Victor Elvinger, Lawyer, residing at 31, rue d'Eich, L-1461 Luxembourg born on 26 September 1954 in Luxembourg from the Company's board with effect as of 31 March 2003.

2. Election with immediate effect of Mr Carlo Schlessler, «licencié en Sciences Economiques et diplômé en Hautes Etudes Fiscales», residing at 72, rue Dr Joseph Peffer, L-2319 Howald, born on 30 August 1951 in Luxembourg and Mr Serge Krancenblum, MBA, residing at 40, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg, born on 8 October 1961 in Metz as new board members until the Annual General Meeting of 2009.

3. Extension of the mandate of the present director, Mr Robert Deed until the Annual General Meeting of 2009.

4. Acceptance of the resignation of Mr Aloyse Steichen, residing at 76A, Hofstrasse, CH-6300 Zug, born on 29 November 1960 in Schiffange as Statutory Auditor of the company, with immediate effect.

5. Appointment of FIN-CONTROLE S.A., 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg as Statutory Auditor until the Annual General Meeting of 2009 in replacement of Mr Aloyse Steichen. FIN-CONTROLE will review the 2002 accounts and further.

For true copy

KYLE-STONE HOLDINGS S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2003, réf. LSO-AD02796. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(015390.3/795/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2003.

21814

**MILLET S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 19.405.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le 16 mai 2003 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (01728/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MEANDRE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 85.982.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le 16 mai 2003 à 9.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers

I (01729/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ECOLOGY DEVELOPMENT FINANCE COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 13.970.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 16 mai 2003 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (01730/795/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ANFE FINANCING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 73.537.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 15 mai 2003 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

I (01732/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**TARANTE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 63.566.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 15 mai 2003 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Nominations statutaires
6. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
7. Divers

I (01731/795/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**HACOFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 48.395.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 15 mai 2003 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers.

I (01739/795/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**B.C.C. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9701 Clervaux, 4, rue de Bastogne.  
R. C. Diekirch B 2.814.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le jeudi 15 mai 2003 à 20.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et du rapport du Commissaire au compte.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaire au compte.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (01798/000/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MS TUYAUTERIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains.  
R. C. Luxembourg B 61.694.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, réf. LSO-AC03924, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2003.

Signature.

(015155.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

---

21816

**CANSTON S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 42.699.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 15 mai 2003 à 10.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01812/029/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**DYATEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 15.389.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 14 mai 2003 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (01836/506/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**FIDELITY FUNDS II SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1021 Luxembourg, place de l'Etoile, Kansallis House.  
R. C. Luxembourg B 76.939.

Notice is hereby given that the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of Shareholders of FIDELITY FUNDS II SICAV («the Company») will be held at the registered office of the Company in Luxembourg on Friday 30 May 2003 at 12.00 noon local time to consider the following agenda:

*Agenda:*

1. Presentation of the Report of the Board of Directors for the year ended 31 January 2003.
2. Presentation of the Report of the Auditors for the year ended 31 January 2003.
3. Approval of the balance sheet and income statement for the financial year ended 31 January 2003.
4. Discharge of the Board of Directors.
5. Increase the total number of Directors to eleven (11).
6. Election of ten (10) Directors, specifically the re-election of the following ten (10) present Directors: Mr Edward C. Johnson 3d, Mr Barry R. J. Bateman, Mr Jean Hamilius, Mr Glen R. Moreno, Mr Helmert Frans van den Hoven, Dr David J. Saul, Sir Charles A. Fraser, Mr Frank Mutch and Dr Arno Morenz, and FIDELITY INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A., as Corporate Director.
7. Election of Mr Alexander Kemner as a new Director of the Company.
8. Approval of the payment of directors' fees for the year ended 31 January 2003.
9. Election of the Auditors, specifically the election of PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg.
10. Consideration of such other business as may properly come before the meeting.

Notice is hereby given that an

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

of Shareholders of FIDELITY FUNDS II SICAV will be held at the registered office of the Company in Luxembourg on Friday 30 May 2003 at 12.15 p.m. local time, or immediately following the Annual General Meeting which commences at 12.00 noon on that day, to consider the following agenda:

*Agenda:*

1. The amendment to paragraph two of Article 5 so as to read: «The minimum capital of the Corporation shall be the equivalent in United States dollars of 1,239,468 euros.»
2. Amendment to the first sentence of paragraph five of Article 13 so as to read: «Notice of any meeting of the Board of Directors shall be given in writing, or by cable, telegram, telex or fax to all directors at least twenty-four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting.»
3. Insertion of the following sentence at the end of the sixth paragraph of Article 13: «Any Director may attend a meeting of the Board of Directors using teleconference or video means.»
4. Amendment to the final paragraph of Article 14 so as to read: «Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or the chairman pro tempore of that meeting or by two directors or by one director and the secretary or an assistant secretary.»
5. Insertion of the following paragraphs at the end of Article 17: «The general meeting of shareholders may allow the members of the Board of Directors remuneration for services rendered, such amount being divided at the discretion of the Board of Directors among themselves.  
Furthermore, the members of the Board of Directors may be reimbursed for any expenses engaged on behalf of the Corporation insofar as they are reasonable.»
6. Insertion of the following paragraph at the end of Article 18: «The Board of Directors may also delegate specific tasks to any committee, consisting of such person or persons (whether a member or members of the Board of Directors or not) as it thinks fit, provided the majority of the members of the committee are Directors of the Corporation and that no meeting of the committee shall be quorate for the purposes of exercising any of its powers, authorities or discretions unless a majority of those present or represented are Directors of the Corporation, provided further that no delegations may be made to a committee of the Board of Directors, the majority of which consists of Directors who are resident in the United Kingdom. No meeting of any committee may take place in the United States of America, its territories or possessions, or in the United Kingdom and no such meeting will be validly held if the majority of the Directors present or represented at that meeting are persons resident in the United Kingdom.»
7. Insertion of the following paragraph after paragraph three of Article 21: «If in exceptional circumstances beyond the Corporation's control it is not possible to make the payment within such period then such payment shall be made as soon as reasonably practicable thereafter but without interest.»
8. Amendment to the first sentence of the final paragraph of Article 21 so as to read: «Further, if on any given date redemption requests and conversion requests relate to more than 5 per cent of the Shares in issue of a specific pool of assets relating to any class or classes of shares, the Board of Directors may decide that part or all of such Shares...»
9. Amendment to the first sentence of paragraph one of Article 21 bis so as to read: «In the event that for any reason the aggregate value of the shares of a given class was lower than fifty million (50,000,000) United States dollars (or its equivalent) the Corporation may upon thirty days prior notice to the holders of shares of such class proceed to a compulsory redemption of all such shares at their Net Asset Value calculated (taking into account actual realization prices of investments and realization expenses, if applicable) at the Valuation Date at which such decision shall take effect.»
10. Consideration of such other business as may properly come before the meeting.

A quorum at the meeting will be obtained if holders of shares present in person, or by proxy, represent at least 50 per cent of the shares in issue. The resolution requires a majority in favour of at least two-thirds of the votes cast. If a quorum is not present, the meeting will be adjourned to 10.00 a.m. on Thursday 10 July 2003 and, at the adjourned meeting, holders present in person or by proxy, whatever their number and the number of shares held by them, will constitute a quorum. Proxies received at the first meeting will be held and valid for the adjourned meeting.

Subject to the limitations imposed by the Articles of Incorporation of the Company with regard to ownership of shares by US persons or of shares which constitute in the aggregate more than three per cent (3%) of the outstanding shares, each share is entitled to one vote. Shareholders are invited to attend and vote at the meeting or may appoint another person in writing to attend and vote on their behalf. Such proxy need not be a shareholder of the Company.

Shareholders may vote by proxy by returning the form of proxy to the address given below:

FIDELITY INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.

Kansallis House

Place de l'Etoile, B.P. 2174

L-1021 Luxembourg.

To be valid, proxies must reach the registered office of the Company on 26 May 2003 by 12.00 noon local time at the latest.

April 2003.

I (02043/584/88)

*By Order of the Board of Directors.*

**I.S.T. - INTERNATIONAL SPEDITION UND TRANSPORT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 14.213.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du *14 mai 2003* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (01837/506/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**HIGH TOWERS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 47.168.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

**POSTPONED ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on *May 15, 2003* at 3.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Management report of the Board of Directors and report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at March 31st, 2001 and 2002
3. Ratification of the co-option of a Director
4. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
5. Acceptance of the resignation of two Directors and appointment of their replacement
6. Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915
7. Miscellaneous.

I (01866/795/18)

*The Board of Directors.*

---

**SPITAR HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 73.220.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

**POSTPONED ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on *May 15, 2003* at 10.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at September 30, 2001 and 2002
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915
5. Miscellaneous.

I (01867/795/16)

*The Board of Directors.*

---

**BREF, Société Anonyme Holding.**

R. C. Luxembourg B 66.514.

Par lettre recommandée en date du 4 juillet 2002, le siège a été dénoncé à Luxembourg, 2A, place de Paris, avec effet au 5 août 2002.

*Signature.*

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2003, réf. LSO-AD02331. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(015237.2/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

---

**PEGASE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 42.741.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le mardi 20 mai 2003 à 10.00 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01868/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**GREMIR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 14.109.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le vendredi 16 mai 2003 à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (01877/000/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SOLUTIONS S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-5366 Münsbach, Zone Industrielle.  
R. C. Luxembourg B 38.530.

The Shareholders are invited to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on 15th May 2003 at 9 a.m. at Company's registered office with the following agenda:

*Agenda:*

1. To receive the reports of the Directors and of the Auditor for the year ending 31st December 2002,
2. To approve the annual accounts for the year ending 31st December 2002,
3. Appropriation of results,
4. Discharge to the Directors and the Auditor with respect to their duties during the year ending 31st December 2002,
5. Miscellaneous.

I (01919/806/16)

*The Board of Directors.*

---

**FALCON OIL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 28.738.

Le bilan de la société au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2003, réf. LSO-AC05472, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Un mandataire*

(015265.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

---

**FORTIS AG FUND L1, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 29.021.

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

se tiendra le jeudi 15 mai 2003 à 12.00 heures, à la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, 16, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002 et de l'affectation des résultats de l'exercice;
2. Décharge aux Administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat;
3. Nominations statutaires;
4. Divers.

Pour pouvoir assister ou être représentés à l'Assemblée Générale, les propriétaires d'actions au porteur devront faire part de leur désir d'assister à l'Assemblée et son priés de déposer leurs actions, cinq jours francs au moins avant l'Assemblée, aux guichets des agents chargés du service financier, tels que mentionnés dans le prospectus.

L'Assemblée délibérera valablement quel que soit le nombre d'actions présentes ou représentées. Toute action, quelle que soit sa valeur unitaire, donne droit à une voix.

I (02032/584/19)

*Le Conseil d'Administration.*

**SCHUMANN - LAVEDRINE ASSET MANAGEMENT I, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 87.004.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav SCHUMANN - LAVEDRINE ASSET MANAGEMENT I à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 14 mai 2003 à 11.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
- Approbation des comptes pour la période du 19 avril au 31 décembre 2002
- Affectation des résultats
- Quitus aux Administrateurs
- Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises
- Nominations statutaires

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, société anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

I (01892/755/22)

*Le Conseil d'Administration.*

**AUROREX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 75.397.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 16 mai 2003 à 10.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 mars 2003
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (02010/000/19)

*Le Conseil d'Administration.*

**AGRIPROMOTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 87.176.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 14 mai 2003 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant.
5. Divers.

I (01973/696/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**OLDALINVEST S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 79.192.

La Gérance a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 14 mai 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports de la Gérance, du Conseil de Surveillance et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner à la Gérance, au Conseil de Surveillance et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Divers.

I (02026/005/15)

*La Gérance.*

---

**SAFE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 37.776.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 12 mai 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (02027/005/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**S.I.R.T., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 72, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 24.732.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2003, réf. LSO-AD02249, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2003.

*Pour SIRT, S.à r.l.*

BEFAC FIDUCIAIRE, S.à r.l.

Signature

(015117.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

---

**FDR GESTION S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 22.988.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui aura lieu le 13 mai 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

I (02028/005/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ADVANCED DEVELOPMENT VENTURE PRIVATE EQUITY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 79.200.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui aura lieu le 14 mai 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Démission de deux Administrateurs et décharge à leur accorder.
5. Nomination de deux nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

I (02029/005/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**INTERNATIONAL RACING BETTING SYSTEM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 65.516.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2003, réf. LSO-AC01743, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2003.

INTERNATIONAL RACING BETTING SYSTEM S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(015138.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

---

**INTERNATIONAL RACING BETTING SYSTEM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 65.516.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2003, réf. LSO-AD01742, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2003.

INTERNATIONAL RACING BETTING SYSTEM S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(015136.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

---

**C.I.A. LUX, COMPAGNIE IMMOBILIERE DE L'AEROPORT DE LUXEMBOURG S.A.,  
Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 50.522.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra le jeudi 15 mai 2003 à 14.30 heures chez ARENDT & MEDERNACH, au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg, aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes;
2. présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. Affectation du résultat;
4. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
5. divers.

I (02041/000/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**RENU S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 26, rue Louvigny.  
R. C. Luxembourg B 13.155.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 13 mai 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Modification de la dénomination sociale de RENU S.A. en RENU HOLDING S.A., modification de la durée de la société pour en faire une société à durée illimitée et modification subséquente de l'article 1 des statuts.
2. Ajout à l'article 1 des statuts de deux paragraphes ayant la teneur suivante, et modification subséquente dudit article:  
«Il peut être créé par simple décision du Conseil d'Administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.  
Au cas où le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transformer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.»
3. Suppression de la valeur nominale des actions.
4. Conversion de la devise du capital en euro, de sorte que le capital social s'élève désormais à EUR 371.840,28 (trois cent soixante et onze mille huit cent quarante euros et vingt-huit cents).
5. Augmentation du capital social de la société à concurrence de EUR 3.159,72 (trois mille cent cinquante-neuf euros et soixante-douze cents) pour le porter de son montant actuel de EUR 371.840,28 (trois cent soixante et onze mille huit cent quarante euros et vingt-huit cents) à EUR 375.000,- (trois cent soixante quinze mille euros) par incorporation de résultats reportés, sans création d'actions nouvelles.
6. Fixation d'une nouvelle valeur nominale à EUR 25,- (vingt-cinq euros); le capital est désormais fixé à EUR 375.000,- (trois cent soixante quinze mille euros) représenté par 15.000 (quinze mille) actions de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.
7. Introduction d'un nouveau capital autorisé à concurrence de EUR 750.000,- (sept cent cinquante mille euros) pour porter le capital social de son montant actuel de EUR 375.000,- (trois cent soixante-quinze mille euros) à EUR 1.125.000,- (un million cent vingt-cinq mille euros) et modification subséquente de l'article 3 des statuts.
8. Autorisation au Conseil d'Administration d'émettre des emprunts obligataires convertibles et de limiter ou de supprimer le droit préférentiel de souscription lors des augmentations de capital réalisées dans le cadre du capital autorisé.
9. Remplacement de l'article 5 des statuts par les articles suivants:

**Art. 5.** le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou télécopie étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

**Art. 6.** Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle du délégué du conseil, soit par la signature collective de deux administrateurs.

**Art. 7.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration agissant par son président ou un délégué du conseil.

**Art. 8.** Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

10. Suppression de l'article 7 des statuts relatif au cautionnement des mandats des administrateurs et du ou des commissaires.

11. Ajout d'un nouvel article 7 ayant la teneur suivante et renumérotation subséquente des articles des statuts:

«Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, tout ou partie des bénéfices et réserves, autres que ceux que la loi ou les statuts interdisent de distribuer peuvent être affectés à l'amortissement du capital par voie de remboursement au pair de toutes les actions ou d'une partie de celles-ci désignées par tirage au sort, sans que le capital exprimé ne soit réduit. Les titres remboursés sont annulés et remplacés par des actions de jouissance qui bénéficient des mêmes droits que les titres annulés, à l'exclusion du droit au remboursement de l'apport et du droit de participation à la distribution d'un premier dividende attribué aux actions non amorties.»

12. Suppression de l'article 10 des statuts relatif au dépôt préalable des actions avant la tenue d'une Assemblée Générale.

13. Divers.

II (01362/795/69)

*Le Conseil d'Administration.*

**FRINTOIL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 16.391.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le *14 mai 2003* à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'assemblée générale du 14 mars 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (01372/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**ALTERNATIVE UNITS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 84.199.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav ALTERNATIVE UNITS à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *mardi 6 mai 2003* à 11.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
- Approbation des comptes pour la période du 29 octobre 2001 au 31 décembre 2002
- Affectation des résultats
- Quitus aux Administrateurs
- Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises
- Nominations statutaires

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, société anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

II (01619/755/21)

*Le Conseil d'Administration.*

**AMATI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 41.869.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 14 mai 2003 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 14 mars 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (01373/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ARTIM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 28.974.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 14 mai 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 14 mars 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (01374/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**YRENEE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 48.318.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 12 mai 2003 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 10 mars 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (01389/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MUSIC WORLD EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 39.850.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 12 mai 2003 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 10 mars 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (01390/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SEMIT INTERNATIONAL S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 19.418.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 12 mai 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 10 mars 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (01391/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SOPALUX HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 25.173.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

which will be held on May 12th, 2003 at 11.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915.

The Annual General Meeting of March 11th, 2003 could not deliberate in due form on this item of the agenda as the quorum required by law as not attained.

II (01393/795/14)

*The Board of Directors.*

---

**ODAGON S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 26.715.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le jeudi 8 mai 2003 à 14.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01523/755/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**NEWMARK HOMES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 26, rue Louvigny.  
R. C. Luxembourg B 44.021.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 5 mai 2003 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Nomination d'un Administrateur supplémentaire.
2. Divers.

II (01590/795/12)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**H.B.S. S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 66.531.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à  
l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE  
qui se tiendra le mercredi 7 mai 2003 à 15.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.  
II (01528/755/17) *Le Conseil d'Administration.*

---

**BELCONNFIN S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 82.220.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à  
l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE  
qui aura lieu le 5 mai 2003 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Ratification de la cooptation de deux Administrateurs.
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
5. Divers.

II (01529/795/15) *Le Conseil d'Administration.*

---

**PICAMAR SERVICES S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 40.392.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à  
l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
qui aura lieu le 7 mai 2003 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 7 mars 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.  
II (01560/795/14) *Le Conseil d'Administration.*

---

**C.R.B. S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 44.445.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui aura lieu le 5 mai 2003 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 novembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 novembre 2002.

4. Démission et nomination d'un Administrateur.
5. Divers.

II (01754/005/16)

Le Conseil d'Administration.

---

**GRANIMAR HOLDING A.G., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 8.153.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 6 mai 2003 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (01565/795/14)

Le Conseil d'Administration.

---

**POLLUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 6.789.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 6 mai 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (01566/795/14)

Le Conseil d'Administration.

---

**AIMA, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 45.065.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 5 mai 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (01533/534/15)

Le Conseil d'Administration.

---

**H.V.H. FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 39.832.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on Mai 7, 2003 at 3.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2002.
3. Ratification of the co-option of a Director.
4. Discharge of the Directors and Statutory Auditor.
5. Statutory Appointments.

6. Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915.
7. Miscellaneous.

II (01567/795/18)

*The Board of Directors.*

---

**HIPERGEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 30.417.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 7 mai 2003 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur.
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
5. Divers.

II (01568/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**N.K.S. FORTUNE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 55.357.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 7 mai 2003 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur.
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

II (01569/795/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**TAU INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 65.376.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra extraordinairement le 6 mai 2003 à 10.30 heures, et à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le 6 mai 2003 à 15.00 heures, au 11, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, pour délibérer sur les ordres du jour suivant:

*Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes concernant l'exercice arrêté au 31 décembre 2000;
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2000 et affectation du résultat de l'exercice;
3. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes concernant l'exercice arrêté au 31 décembre 2001;
4. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2001 et affectation du résultat de l'exercice;
5. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes concernant l'exercice arrêté au 31 décembre 2002;
6. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2002 et affectation du résultat de l'exercice;
7. Décharge à donner aux administrateurs;
8. Décharge au commissaire aux comptes;
9. Nomination statutaires;
10. Examen de la situation comptable et financière de la société au 6 mai 2003;
11. Décisions concernant les points suivant:

- a. mandat de la part du conseil d'administration à un conseiller externe en vue de faire une expertise concernant la valeur d'exploitation de la filiale italienne;
- b. participation de la société TAU INTERNATIONAL S.A. dans la gestion ordinaire de la filiale italienne et éventuelle nomination de membres du conseil d'administration de la filiale italienne en représentation de la société TAU INTERNATIONAL S.A.;
- c. souscription d'une assurance spéciale en vue de couvrir les risques professionnels des administrateurs.

*Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire:*

1. Réduction du capital social d'un montant de EUR 1.989,15 (mille neuf cent quatre-vingt-neuf euros et 15/100), ce montant étant affecté à une réserve non distribuable, de sorte que dorénavant le capital social sera de EUR 1.029.000 (un million vingt-neuf mille euros);
2. Instauration d'une valeur nominale de EUR 3 par action et annulation de toutes les actions existantes et création et émission de 343.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 3 chacune;
3. Instauration d'un capital autorisé de EUR 3.000.000 (trois millions d'euros), représenté par 1.000.000 (un million) d'actions d'une valeur nominale de EUR 3 chacune, avec émission d'actions nouvelles en réservant toutefois aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre;
4. Fixation d'une nouvelle date d'échéance du capital autorisé;
5. Modification de l'article 5 des statuts en vue de l'adapter aux décisions prises ci-dessus;
6. Ajout d'un 3<sup>me</sup> alinéa de l'article 14 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:  
«L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi. Le Conseil d'Administration est tenu de demander, qu'avant chaque assemblée générale, les actionnaires soient déposées, avant l'ouverture de la séance, au siège social de la société ou à tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation.»

Chaque actionnaires devra, pour être admis à l'assemblée, déposer ses actions au porteur le jour de l'assemblée générale, avant l'ouverture de la séance, auprès de la société au 11, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

II (01801/534/51)

*Le Conseil d'Administration.*

**CONSULTANTS POOL EUROPE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 53.139.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 mai 2003 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (01571/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**EAST EUROPE INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 53.447.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 6 mai 2003 à 14.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur.
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
5. Divers.

II (01573/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**MAGNI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 60.426.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 6 mai 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur.
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

II (01576/795/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MONAPA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 42.880.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 5 mai 2003 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur.
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
5. Nomination d'un nouvel Administrateur en remplacement d'un Administrateur décédé.
6. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
7. Divers.

II (01584/795/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SCORENCO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 13.599.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 6 mai 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2001 et 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

II (01586/795/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CALGARY (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 20.520.

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the

**STATUTORY GENERAL MEETING**

which is going to be held on May 7, 2003 at 11.00 o'clock at the headoffice, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2002.

3. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
4. Elections.
5. Resolution to be taken according to article 100 of the law of August 10, 1915.
6. Miscellaneous.

II (01532/534/16)

*The Board of Directors.*

---

**SOCIETE DE L'HOTELLERIE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 60.498.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *6 mai 2003* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur;
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
5. Divers.

II (01587/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**FIVER S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 39.018.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le mardi *6 mai 2003* à 10.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapports de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapports du Commissaire aux Comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01893/755/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**VALORES, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.  
R. C. Luxembourg B 11.177.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social à Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer, le lundi *5 mai 2003* à 17.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2002.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation du résultat net.
4. Décharge aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

II (01786/267/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**HACHEM INVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 25.882.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 6 mai 2003 à 14.00 heures au siège de la société.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilans et comptes de Profits et Pertes au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Divers

II (01607/806/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**VALMETAL HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R. C. Luxembourg B 19.986.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

qui se tiendra au siège social de la société, le mardi 6 mai 2003 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2002;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

II (01608/546/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**GARDENIA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 14.854.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 5 mai 2003 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (01614/506/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**NALA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8464 Eischen, 3, Clees Wee.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange en date du lundi, 5 mai 2003 à 16.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Décision à prendre en application des dispositions de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales modifié par la loi du 7 septembre 1987;
2. En cas de dissolution, nomination d'un ou de plusieurs liquidateurs avec fixation de leurs obligations et pouvoirs;
3. Détermination du siège de la liquidation;
4. Attribution des pouvoirs pour l'exécution des formalités légales;
5. Divers.

II (01647/000/16)

*Le conseil d'administration.*

---

**CELERITY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 70.382.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 5 mai 2003 à 10.45 heures au siège de la société.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2002.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux comptes.
5. Ratification de la cooptation d'un Administrateur par le conseil d'administration et décharge à accorder à l'Administrateur démissionnaire.
6. Divers.

II (01546/806/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**JUSNOBA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 59.365.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 6 mai 2003 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Divers.

II (01750/005/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SEBAS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 87.141.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 5 mai 2003 à 00.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Divers.

II (01751/005/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**INVERTRADE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 52.851.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le 8 mai 2003 à 15.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,

- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Transfert du siège social.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01760/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CAR INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 12.565.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 5 mai 2003 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des Comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant.
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

II (01775/696/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SANAPHARM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 86.948.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 5 mai 2003 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant.
5. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant.
6. Divers.

II (01776/696/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SIPAM PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 13.937.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 5 mai 2003 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (01777/696/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**FINLON INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Kirchberg.  
R. C. Luxembourg B 72.341.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 5 mai 2003 à 16.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant.
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

II (01778/696/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**PRECISION ENGINEERING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 65.366.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 5 mai 2003 à 14.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (01813/005/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CODIPART S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 32.844.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 5 mai 2003 à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Divers.

II (01814/005/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**VEZAR HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 17.806.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

de la société qui se tiendra le 5 mai 2003 à 10.00 heures au siège avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire;
- Approbation du bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2002;
- Affectation du résultat au 31 décembre 2002;
- Quitus aux administrateurs et au commissaire;

- Renouvellement du mandat des administrateurs et du commissaire;
- Divers.

Pour assister à cette Assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au Siège Social.

II (01827/531/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**INVESTITRE S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 66.539.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu mardi 6 mai 2003 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
5. Divers.

II (01848/000/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ANKIG S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 52.561.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

qui se tiendra le lundi 5 mai 2003 à 10.00 heures au siège social de la société ANKIG S.A. sis au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Présentation et approbation des comptes annuels aux 31 décembre 2000, 2001 et 2002.
3. Affectation du résultat.
4. Décision à prendre en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

II (01854/000/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**EMPE A.G., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 40.514.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le mercredi 7 mai 2003 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du Commissaire aux Comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01894/755/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**HIORTS FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 37.600.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui aura lieu le 6 mai 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
  2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
  3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
  4. Divers.
- II (01912/005/15) Le Conseil d'Administration.
- 

**ALPHA BUSINESS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 52.256.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à  
l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE  
qui aura lieu le 6 mai 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
  2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
  3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
  4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
  5. Divers.
- II (01564/795/16) Le Conseil d'Administration.
- 

**G.E.M.S. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 41.272.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui se tiendra en date du 5 mai 2003 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
  2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
  3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
  4. Nominations statutaires
  5. Délibération conformément à l'article 100 de la loi des sociétés commerciales
  6. Divers
- II (01662/506/16) Le Conseil d'Administration.
- 

**CYAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 65.350.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui aura lieu le 5 mai 2003 à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Nominations statutaires.

5. Divers.  
II (01747/005/16)

Le Conseil d'Administration.

**G.I. BETEILIGUNG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 55.517.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 5 mai 2003 à 18.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Délibération conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (01663/506/16)

Le Conseil d'Administration.

**CHEMTECH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2002 Luxembourg-Kirchberg, 63, rue Prince Félix.  
R. C. Luxembourg B 56.065.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 7 mai 2003 à 11.00 heures au siège de la société.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2002;
3. Affectation du résultat;
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux comptes;
5. Divers.

II (01547/806/15)

Le Conseil d'Administration.

**STRATEGIC VENTURE CAPITAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 60.384.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2003, réf. LSO-AD02277, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(015263.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

**STRATEGIC VENTURE CAPITAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 60.384.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2003, réf. LSO-AD02278, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(015262.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

**MACINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 69.736.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui aura lieu le 6 mai 2003 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Démission et nomination d'un Administrateur.
5. Divers.

II (01897/005/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LE BOIS DU BREUIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 44.452.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui aura lieu le 5 mai 2003 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 novembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 novembre 2002.
4. Démission et Nomination d'un Administrateur.
5. Divers.

II (01749/005/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**STADECO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 83.732.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2003, réf. LSO-AD02264, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour STADECO INTERNATIONAL S.A.*

Mme Rantzas

B-1200 Woluwe Saint Lambert

M. Castreuil

B-1200 Woluwe Saint Lambert

ECTA S.A.

24, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg

Signature

*Les administrateurs*

FIDUCIAIRE BEFAC

24, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg

*Le Commissaire aux comptes*

(015109.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2003.

---